

Cheminot-e-s d'Europe :

le 13 novembre, à Paris, nous manifesterons ensemble

pour un chemin de fer public et social, sur et écologique.



Fédération des syndicats
du Rail Solidaires
Unitaires Démocratiques
France



Sindacato dei
Lavoratori
intercategoriale
Italie



Organizzazione
Sindacati Autonomi
e di base.
Settore ferrovie
Italie



CUB
TRASPORTI
Italie



Transparenz
Für die Basis
Allemagne



Langile
Abertzaleen
Batzordeak
Pays basque



Comité Giù le mani dalle
officine Bellinzona
Suisse

Cheminot-e-s d'Allemagne (TfB), France (SUD-Rail), Italie (ORSA, CUB, SdL), Suisse (Comité officine), Pays basque (LAB), nous voulons un chemin de fer public et social, sur, et écologique. Les choix de l'Union Européenne, des gouvernements, et des dirigeants des entreprises ferroviaires est inverse : de plus en plus, ils livrent le rail à ce qu'ils appellent « le marché », c'est-à-dire à la « loi de la jungle », celle qui aboutit au désastre économique qui a éclaté publiquement ces dernières semaines.

Depuis des années, ils cassent les statuts sociaux, détruisent l'unicité de nos entreprises, remettent en cause le droit au transport de tous les citoyen-ne-s. **Le syndicalisme doit s'organiser au plan européen. S'organiser pour résister, pour s'opposer aux attaques, pour soutenir et organiser des luttes sociales, ... pas pour accompagner les remises en cause de nos droits, la disparition des services publics, etc.**

Les luttes menées ces derniers mois dans différents réseaux (contre les attaques sur les retraites à la SNCF en France, contre la privatisation de la Deutsche-Bahn en Allemagne, contre les restructurations et suppressions d'emplois aux Chemins de Fer Fédéraux (Suisse), ...) montrent que les cheminot-e-s luttent collectivement, lorsque des collectifs syndicaux jouent leur rôle d'unification, de coordination, d'impulsion, et osent s'affronter aux décisions antisociales.

Nous serons massivement présent-e-s, à la manifestation européenne des cheminot-e-s à Paris, le 13 novembre, pour dire :

- ➔ Non à la privatisation, et particulièrement dans la période, non à la mise en bourse de la Deutsche Bahn,
- ⇒ **Oui, au service public ferroviaire, qui doit avoir les moyens de répondre aux besoins des usagers,**
- ➔ Non au dumping social,
- ⇒ **Oui, à un statut unique pour tous les travailleurs/ses du rail, aligné sur ce que nous avons de mieux dans chaque pays,**
- ➔ Non à la casse de nos entreprises ferroviaires (séparation entre infrastructure et exploitation, gestion par activités), et à la mise en concurrence des cheminot-s,
- ⇒ **Oui, à un service public ferroviaire dans toute l'Europe,**
- ➔ Non à la répression antisyndicale, aux lois anti-grève des gouvernements, aux décisions répressives de la Cour Européenne de Justice,
- ⇒ **Oui, aux libertés individuelles et collectives dans l'entreprise.**

L'Europe du traité de Lisbonne, de la Constitution européenne, et des dirigeants des chemins de fer n'est pas là nôtre. Nous affirmons qu'une autre Europe ferroviaires est possible, **une Europe dans laquelle on respecte les acquis sociaux, les conditions de travail, la sécurité, le service public, le droit de grève et les libertés syndicales.**

C'est cette Europe là que nous voulons contribuer à construire. **Notre démarche est ouverte à toutes les forces syndicales européennes.**

Cheminot-e-s d'Europe, uni-e-s à la base !

**Tous à la manifestation européenne,
le 13 novembre à Paris !**



Confederacion
General del
Trabajo
Espagne



Sindacato dei
Lavoratori
intercategoriale
Italie



Organizzazione
Sindacati Autonomi
e di base.
Settore ferrovie
Italie



CUB
TRASPORTI
Italie



Transparenz
Für die Basis
Allemagne



Langile
Abertzaleen
Batzordeak
Pays basque



Comité Giù le mani dalle
officine Bellinzona
Suisse



Fédération des syndicats
du Rail Solidaires
Unitaires Démocratiques
France

1. - Le chemin de fer doit être propriété publique, parce c'est la société qui avec ses efforts l'a construit, développé et maintenu. La privatisation est un détournement de bien public au profit d'intérêts particuliers d'une minorité. La privatisation des chemins de fer doit être stoppée.

2. - Le chemin de fer doit avoir pour but le service public, sa rentabilité est sociale, non économique. Il ne doit pas favoriser les intérêts particuliers sur les intérêts généraux.

3. - Le chemin de fer doit être administré par des entreprises publiques intégrées, gérant conjointement l'infrastructure, le transport et les services. L'éclatement met en danger la sécurité et la viabilité du transport ferroviaire.

4. - La sécurité doit être un objectif prioritaire du transport ferroviaire et ne peut pas se réduire à des équations, des bénéfices ou des calculs de probabilités, qui finissent toujours par avoir des conséquences tragiques. Les investissements nécessaires pour atteindre un niveau maximum de sécurité dans tout le chemin de fer doivent être effectués.

5. - Les avantages sociaux du chemin de fer doivent être reconnus, en prenant en compte l'économie des coûts externes : respect de l'environnement, moindre occupation du sol, service offert à la communauté, moindre consommation énergétique, moindre dépendance du pétrole, développement de l'aménagement du territoire et surtout moins de risques d'accident.

6. - Les avantages du chemin de fer doivent avoir une répercussion sur les usagers et sur la société en général : tarifs abordables et subventionnés, péréquation, services correspondants aux nécessités sociales et investissements suffisants. Le chemin de fer doit être privilégié comme mode de transport, tant pour les voyageurs que pour les marchandises.

7. - Le service rendu par le chemin de fer doit concerner toute la société : il faut gérer les projets de chemins de fer "de luxe" qui ne s'adressent qu'aux personnes les plus riches et habitant dans les villes les plus peuplées ... alors que tout le monde en paie l'existence et le fonctionnement.. Les investissements en transport doivent être orientés en priorité vers le chemin de fer conventionnel.

8. - Il faut favoriser l'accessibilité au chemin de fer, notamment pour les personnes qui vivent dans des zones relativement isolées, là où la carence du transport est le plus durement ressentie et aussi pour les populations qui ont une plus grande dépendance vis-à-vis du transport public (ceux qui pour des raisons d'âge, de problèmes de santé par exemple, ne peuvent pas ou ne souhaitent pas utiliser des moyens individuels de transport), les personnes avec de faibles revenus et celles qui ont une mobilité réduite. Il faut faciliter l'utilisation du service ferroviaire aux personnes qui ont des problèmes de perception (non-voyants, sourds, etc.). Il faut favoriser l'interopérabilité entre les transports publics collectifs, ainsi qu'avec d'autres moyens de transport particuliers écologiques et alternatifs, comme la bicyclette, en permettant son transport dans les trains, facilité qui doit aussi être donnée à ceux ou celles qui utilisent des poussettes d'enfant.

9. - Le chemin de fer doit disposer d'un effectif suffisant, d'emplois stables et avec des droits sociaux forts, des fonctions bien définies et une formation adéquate. Cela implique de définir des normes en matière de droit du travail et de sécurité empêchant tout dumping social. Les réductions drastiques de personnel menées dans les chemins de fer durant les dernières années ont produit une dégradation de la qualité, la perte de nombreux services et une importante détérioration de la sécurité.

10. - Comme citoyen(ne)s, usagers, propriétaires et salarié(e)s du chemin de fer, nous devons prendre une part active et directe aux décisions qui concernent le chemin de fer qui est un patrimoine collectif et qui doit être au service de la Communauté. Les organisations syndicales et des citoyens ont le devoir de manifester fermement le rejet d'une politique de transports guidée par des intérêts économiques particuliers, non écologiques et contraire aux intérêts de la société.

- **Nous dénonçons** l'abandon du chemin de fer, le pillage de la propriété publique et la destruction du service public.
- **Nous réclamons** un chemin de fer qui doit être de propriété publique, orienté vers un service public et géré par des entreprises publiques intégrées, qui garantit la sécurité, l'accessibilité, l'emploi et les conditions de travail.
- **Nous exigeons** le droit pour les salariés et usagers, les citoyen(ne)s, de connaître, de débattre et de décider de son modèle de chemin de fer.